

Les cochons de payants

Léo Bonneville

Numéro 80, avril 1975

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/51365ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

La revue Séquences Inc.

ISSN

0037-2412 (imprimé)

1923-5100 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce document

Bonneville, L. (1975). Les cochons de payants. *Séquences*, (80), 2–3.

LES COCHONS DE PAYANTS

C'est un fait acquis. Le Parlement sera appelé, durant la présente session, à voter une loi-cadre sur le cinéma au Québec. Réjouissons-nous. Toutefois, avant de festoyer, il sera sage d'examiner de près le projet pour savoir ce qu'il contient. Et comme il n'y a pas communément de cinéma sans spectateurs, regardons la place que la loi-cadre réserve aux amateurs de cinéma.

Tout d'abord demandons-nous ce qu'apporte au cinéma le consommateur. En 1970, chaque citoyen québécois payait déjà \$6.50 en taxes pour le cinéma, la télévision et l'audio-visuel scolaire. De plus, il versait \$5.12 en droits d'entrées commerciales. Cela grimpe à \$11.62 le montant que chaque Québécois consacrait à l'industrie des images animées. (1) Et il faut le dire sans fausse honte : c'est un des taux les plus élevés au monde. "Quand on sait, affirme le réalisateur Fernand Dansereau, que le coût moyen du long métrage québécois est de \$300,000 à \$400,000 et qu'on en produit de dix à vingt-cinq chaque année, et cela pour une population de six millions, on mesure que le cinéma au Québec est bien nanti." Alors si le Québécois est un citoyen qui fait la part substantielle à l'industrie du film, il doit pouvoir s'attendre à une juste représentation dans les structures administratives de la future loi-cadre sur le cinéma. Qu'en est-il au juste ?

Eh bien ! dans le projet que nous avons consulté, on dit que l'Institut québécois du cinéma constituera une corporation de dix membres représentant "des secteurs de l'art, de l'industrie et du commerce dans le cinéma du Québec". Et on ajoute que la liste (des noms) soumis "doit également permettre la représentation des consommateurs parmi les membres de l'Institut". Combien seront ces membres et d'où viendront-ils ? Voilà deux questions sérieuses.

Trop souvent, dans le domaine du cinéma, on a agi avec un souverain mépris du consommateur. On lui a présenté des films d'une platitude déplorable. Encore, sur nos écrans, certains faiseurs de films, chez nous, prennent les spectateurs pour des arriérés leur offrant des plats insipides et sans saveur cuisinés pour des gens d'âge mental de huit ans. Vraiment,

si le consommateur québécois est un des plus généreux au monde, il doit être représenté dans la haute direction par des personnes qualifiées qui prendront son intérêt.

Constamment le producteur et le réalisateur de films revendiquent (et non sans raison, semble-t-il) la plus large liberté dans la fabrication de films. De plus, ils rêvent, grâce à un contingentement efficace, d'imposer les films québécois aux Québécois. Je dis bien *imposer* car, dans certaines régions, le spectateur n'aura pas d'autre choix que d'aller voir le film ou s'abstenir, tant sont rares les salles de cinéma. Tant mieux si l'on donne l'avantage aux Québécois de voir les films réalisés chez eux. Mais tout de même, il ne faudrait pas penser que parce qu'ils seront imposés, les films québécois seront courus par la population. Il faut plus qu'une loi-cadre pour attirer la clientèle. Il faut la qualité de l'oeuvre et le respect du consommateur. Ce dont ont manqué gravement plusieurs films québécois. C'est pourquoi la présence de *quelques* consommateurs avertis dans la haute direction de l'Institut québécois du cinéma s'impose à son tour. Libérés des préoccupations lucratives et des ambitions désastreuses, ces représentants serviront d'une façon désintéressée leurs commettants. Peu importe, après tout, que le spectateur sorte de la salle de cinéma les larmes aux yeux, le rire aux lèvres ou les poings crispés, l'essentiel c'est qu'il ait passé des heures agréables à suivre une histoire, à déchiffrer une intrigue ou à contempler un poème. C'est pourquoi, le point de vue des consommateurs a autant d'importance dans la haute direction de l'Institut québécois du cinéma que celui des financiers et des artistes.

Spectateurs-consommateurs, défendez vos droits. Vous êtes les cochons de payants. Et en payant, vous acquérez le droit d'être représentés. *No taxation without representation*. Oui, mais une représentation qui ne soit pas mesquine. Une représentation qui soit à la mesure de la contribution qu'apporte la population à l'industrie cinématographique québécoise. Car vous, spectateurs, ce ne sont pas les revenus financiers qui vous intéressent ici, mais plutôt un certain profit qui enrichisse le coeur et l'esprit.

Cochons de payants, levez-vous. Vous êtes des millions au Québec. Demandez et exigez une place honorable dans la haute direction de l'Institut québécois du cinéma. Vous êtes la majorité surtaxée. Le cinéma au Québec ne se fera pas sans vous.



(1) Ce qui donne \$70 millions si l'on englobe toute la population de La Belle Province.